

CR du Conseil du 2 mai 2017

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 2 mai 2017 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés.

Programme de travaux de voirie 2017-2020 – signature d'un marché

La Commune prévoit de rénover les couches de roulement les plus dégradées du réseau communal d'ici à la fin du mandat, et autorise Monsieur le Maire, suite à consultation d'entreprises, à signer le marché de travaux correspondant pour un montant maximum annuel de 250 000 € H.T.

Programme de modernisation de l'éclairage public 2017-2019 – signature d'un marché

Le Conseil municipal approuve la poursuite des travaux de remplacement des points d'éclairage public les plus anciens par du matériel plus moderne et plus économe en énergie. Le nouveau marché à bons de commande prévoit un montant minimum annuel de 20 000 € H.T. et un montant maximum annuel de 69 000 € H.T.

Maison de Clervant – modification n°1 du bail emphytéotique

En 2008, la Commune a conclu pour une durée de cinquante ans un bail emphytéotique pour l'exploitation d'un établissement pour personnes âgées dépendantes avec la Fondation Bompard. Sollicité par cette dernière, le Conseil municipal autorise la modification dudit bail afin de lui faciliter la renégociation de ses emprunts.

Mise à jour des gratifications accordées aux stagiaires

La Commune accorde depuis 2013 des gratifications aux étudiants ayant suivi un stage d'une durée d'au moins deux mois au sein des services communaux. Le Conseil municipal décide de mettre à jour le montant plafond de cette gratification suite à évolution de la réglementation.

Rénovation de la salle polyvalente – modification de la délibération du 13 décembre 2016

Le Conseil municipal modifie cette délibération sollicitant une subvention au titre de la réserve parlementaire, suite à l'augmentation du coût total du projet.

Attribution de subventions

Lors de cette séance, le Conseil municipal attribue 100,00 € à l'association Val Saint-Pierre Athlétisme de Mécleuves (57), à titre de participation communale à l'édition 2017 de la course dite des « 100 km de Mécleuves » passant par Courcelles-Chaussy et Landonvillers.

Elections présidentielles 2017

La composition des bureaux de vote pour le scrutin législatif des 11 et 18 juin 2017 est approuvée.